



AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis, que le conseil de la Municipalité de Saint-Louis tiendra une séance extraordinaire le lundi, 22 février 2021 à 20h00 à la salle du conseil de Saint-Louis.

L'objet de cette séance est de passer les résolutions de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 000 000 \$ qui sera réalisé le 9 mars 2021 (règlement d'emprunt 513-19), d'émettre une procuration à la directrice générale pour clicSécur – Entreprise (renouvellement), d'octroyer les contrats en ingénierie et électricité (entrepôt municipal) et de procéder à l'engagement de l'adjointe à l'administration et aux loisirs.

Donné à Saint-Louis, ce 15ième jour de février 2021.

Pascale Dalcourt, directrice générale